



**Syndicat Général des Transports CFDT Centre Francilien**

**Manifestation du 11/04/2024 à Plessis-Pâté**



## **Logistique : la contestation s'amplifie**

### **Logistique : un secteur stratégique majeur**

La Logistique, c'est plus **d'un million et demi de salariés**, soit près d'un salarié français sur dix (8,5%) qui travaille dans ce secteur : 8.800 établissements, 190.000 salariés et environ 100.000 intérimaires, avec des emplois diversifiés : conducteurs de camions, responsables de la chaîne d'approvisionnement ou encore préparateurs de commandes, spécialistes de la gestion des stocks, etc. ...

Ce secteur a grandement bénéficié de la croissance mondiale du transport de marchandises et du développement significatif du e-commerce, stimulé par la période de confinement de 2020, imposée au début de la crise sanitaire de la Covid-19.

### **Des salariés de plus en plus fragilisés**

**Rappelons le chiffre d'affaires du secteur : 200 milliards d'euros !** en 2023, ce chiffre d'affaires, malgré le ralentissement de l'économie mondiale, a progressé de 2,5%.

Parallèlement, on assiste à une **paupérisation**, une forme de « *smicardisation* » et une **dégradation des conditions de travail des salariés, des intérimaires et des sous-traitants**.

Multiplication des arrêts de travail, développement de maladies professionnelles, conditions d'hygiène dans les dépôts souvent déplorables, renforcement des cadences, polyvalence à tout va, insuffisance des formations aux nouvelles technologies, port de charges lourdes sans protection des salariés, livreurs mal payés par des sous-traitants au bord de l'asphyxie, turn-over permanent, colis non livrés déduits du salaire des livreurs, heures supplémentaires non payées, chargement des camions en-dehors des heures de travail, des véhicules dans un état catastrophique qui circulent sur nos routes ... : voilà le triste bilan des conditions de travail des salariés du secteur et la liste est loin d'être exhaustive ...

**Car il ne faut pas oublier non plus le « fameux » contrat de chantier (CDIO), véritable précarisation à peine déguisée de nos emplois !**

### **À quand un vrai retour sur résultats ?**

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) de la Logistique entre les organisations syndicales patronales et salariales patinent depuis le 7 février 2024 : à ce stade, **la proposition patronale de revalorisation de 1,13% des taux conventionnels sonne comme une véritable provocation !**

**Il est temps de proposer une évolution des rémunérations qui permette de limiter la baisse du pouvoir d'achat de ces deux dernières années et de revaloriser des grilles de salaires de plus en plus compressées !**

**EMPLOYEURS, OUVREZ ENFIN VOS POCHEs !!!!**